

La proposition du CCFD

Faire de la solidarité internationale une véritable priorité budgétaire

La France doit adopter une loi pluriannuelle qui permette de planifier et de contrôler qu'elle respecte bien son engagement à consacrer 0,7% de son PIB à l'aide publique au développement (APD) d'ici 2012. Ce montant doit être réellement destiné à la réduction des inégalités, à l'accès aux droits fondamentaux et au renforcement des sociétés civiles. Par ailleurs, la France doit continuer de promouvoir la création de taxes internationales, notamment sur les flux financiers, pour financer la redistribution à l'échelle mondiale.

Analyse des propositions des partis

PCF

Le programme du parti communiste affirme que « *l'aide publique au développement doit être accrue, réformée et définie en fonction de leurs besoins avec les populations concernées.* »

Marie-George Buffet parle dans son programme d'une « *politique de coopération aidant les pays du Sud à tourner leur activité vers la satisfaction de leurs propres besoins, notamment en matière d'eau, de santé, d'éducation, de transports collectifs, d'habitat* » et y ajoute la proposition d'une « *taxe sur les mouvements de capitaux* ».

Commentaire : Le programme du PCF est proche, dans l'esprit, de nos demandes, mais il manque cruellement d'engagements chiffrés et datés.

Verts

Le programme des Verts annonce « *une loi d'orientation et de programmation pour une coopération solidaire* », qui prévoit « *l'augmentation de 150 % de l'aide publique au développement pour la mandature 2007-2012, par la concentration de l'aide sur les PMA et les besoins fondamentaux, le renforcement de la coopération de société (commerce équitable, micro-crédit, coopération décentralisée, ONG) (...)* » et propose des « *taxes mondiales avec décision de la France et engagement de l'UE de les rendre effectives sur les transactions financières, sur les transports et les ventes d'armes afin de créer des fonds structurels mondiaux visant à éradiquer la faim et garantir l'accès aux biens publics mondiaux.* ».

Parmi les 50 propositions du Pacte écologique de Dominique Voynet, on trouve également l'« *affectation de 0,7 % du PIB français à l'aide publique au développement* » et la « *taxation des transactions financières* »

Commentaire : Les Verts reprennent l'ensemble de notre proposition. Ils en font même un sujet prioritaire de leur programme puisque Dominique Voynet l'a inscrit parmi ses 50 propositions et que le programme présente la loi d'orientation pour la coopération solidaire comme un projet phare.

PS

Le programme du parti socialiste affirme que « *L'aide publique au développement réelle sera progressivement portée à 0,7 % du PIB. Cet effort doit privilégier l'éducation, la santé et les infrastructures* », en particulier « *pour aider les pays du Sud à se doter de politiques de santé efficaces* ».

Il propose de « *mettre en place une taxe internationale de type 'Tobin' au terme d'une action concertée avec tous les pays où se situent des places boursières et financières* » et affirme que « *la taxe sur les billets d'avion doit être généralisée et étendue à d'autres domaines : une taxe sur le budget publicitaire des laboratoires pharmaceutiques, une taxation des émissions de carbone* ».

Dans ses 100 propositions, Ségolène Royal reprend l'idée de « *mettre en place une taxe sur les flux financiers de type Tobin* » et parle de « *Réviser notre politique d'aide au développement : passer à un véritable co-développement en favorisant les projets concrets associant directement les bénéficiaires* ».

Elle est plus précise dans sa réponse à Jean-Marie Fardeau (secrétaire général du CCFD), datée du 7 février 2007, où elle reprend l'engagement du PS de « *porter progressivement le montant de l'aide publique à 0,7% du PIB* ». Dans ce courrier, elle estime également que « *notre coopération devra faire des efforts particuliers pour consolider la société civile africaine et renforcer les mécanismes contribuant à l'émergence de la démocratie* ».

Commentaire : Le PS reprend nos propositions, en précisant bien que c'est l'aide réelle qui doit être portée à 0,7 % d'ici 2012. En revanche, la candidate Ségolène Royal est moins précise : par exemple, elle n'indique aucune date quant à l'augmentation de l'aide et, dans ses discours, n'évoque la question que pour « *décourager les migrations de la misère* » (discours de Villepinte).

UDF

Le programme de l'UDF constate que « *La répartition très inégale des richesses entre les continents ne permet pas d'assurer une vie digne à chaque être humain. Ce serait pourtant possible avec une aide internationale représentant 0,7 % du PIB des pays riches (PNUD, Objectifs du Millénaire).* »

Commentaire : Au-delà de cette déclaration de principe, qui sonne comme un vœu pieux, l'UDF est très floue quant à ses engagements budgétaires. Rien n'est dit sur la priorité aux droits fondamentaux ni de la mise en place de nouvelles taxes mondiales.

UMP

Le programme de l'UMP affirme : « *Notre politique d'aide au développement aura pour destination principale l'Afrique subsaharienne. Ses moyens seront augmentés, mais elle aura des obligations de résultat. Ses priorités seront la santé, notamment celle des femmes et des enfants, la formation professionnelle et technique, la formation des enseignants et le transfert des technologies propres.* ». Il fait écho aux propos de Nicolas Sarkozy à Bamako, le 18 mai 2006 : « *L'aide publique au développement (...) doit s'accroître encore, mais (...) plus d'aide doit impliquer plus d'efficacité.* »

Commentaire : L'UMP parle d'augmentation de l'aide et de prioriser les besoins essentiels, ce qui est positif. Toutefois, sans aucun objectif chiffré, ce discours traduit un recul par rapport aux engagements pris par la France, par la voix de Jacques Chirac, d'atteindre l'objectif des 0,7 % d'ici 2012 et de consacrer 20 % de l'APD aux services sociaux essentiels.

Enfin, le programme de l'UMP ne mentionne même pas l'idée de taxes internationales pour financer le développement, alors que la France a joué un rôle pionnier dans ce domaine en lançant une première taxe sur les billets d'avion.
